

Image not found or type unknown



Puis je demande ma part des biens

Par **jmv**, le **03/12/2008** à **14:46**

bonjour, rnje suis le point de me separe du pere de mes 4 enfants agees de 18, 16, 13 et 10 ans cela fait 21 ans que nous vivons ensemble sans etre mariee.rnpendants ces 21 ans nous avons achetez une maison et tous le necessaire pour celle ci mais il a tous mis a son nom. ma question est muis je demander quand meme une part de tous ces bien pour avoir contribue a leurs acqusition meme si tous a ete mis a son nom.rnmerci par avance